Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 41 (1905)

Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLIme ANNÉE

N° 18.

LAUSANNE

6 mai 1905.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Frédéric Schiller. — Le « Guillaume-Tell » de Schiller. — L'éducation « nouvelle ». — Société des instituteurs bernois. — Chronique scolaire : Jura bernois, Vaud.*

Frédéric Schiller.

Le deuxième quart du dix-huitième siècle a vu naître les six plus grands écrivains de l'Allemagne, ceux que les Allemands appellent simplement : *les* six classiques. Frédéric Schiller, né à Marbach le 10 novembre 1759, et dont le monde entier célèbre la mémoire avec enthousiasme ces jours-ci à propos du premier centenaire de sa mort, est le dernier venu de la série. A certains égards, il la résume tout entière ; son œuvre incomparable présente à des degrés divers la foi ardente et le patriotisme de Klopstock, la sérénité et le romantisme de Wieland, la science dramatique de Lessing, la profondeur philosophique et le savoir historique de Herder, le lyrisme de Gœthe.

Il était fils d'un officier wurtembergeois et placé par là même sous la haute protection du duc de Wurtemberg[1]. Celui-ci le fit instruire dans son Académie militaire de Stuttgart. Le jeune homme y étudia d'abord la théologie, qu'il ne tarda pas à abandonner pour la médecine. A l'âge de vingt et un ans, il fut attaché comme médecin militaire à la garnison de la capitale wurtembergeoise.

Ses goûts littéraires n'avaient pas attendu jusqu'alors pour se développer, et le jeune officier ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait fait fausse route dans le choix de sa profession. En 1781, il faisait représenter au grand théâtre de Mannheim son premier et célèbre drame : *Les Brigands*. Cette pièce avait tout pour devenir popu-

[1] Ce n'est qu'en 1806 que le Wurtemberg devint un royaume.

laire : le charme romantique, le caractère tragique de la donnée et celui du dénouement, le mystère, l'amour, la passion sous toutes ses formes et la justice enfin, qui triomphe en dépit de tout. Le succès fut colossal; aussi pendant qu'à Mannheim, sous l'éclat des lustres, son nom était acclamé, le jeune Schiller trouvait-il bien insipide la vie de caserne et les devoirs qu'elle impose. Plusieurs fois, il alla clandestinement voir jouer son œuvre; le duc l'apprit et lui défendit de publier des écrits n'ayant pas trait à la médecine! Mais les injonctions d'un duc du Wurtemberg, eût-il été un bienfaiteur avant que de devenir un tyran, ne sauraient arrêter l'essort du génie chez un Frédéric Schiller; le poète s'enfuit d'un lieu où une vocation si impérieuse chez lui était contrariée. Il séjourna quelque temps chez la mère d'un ami, jetant avec ardeur sur le papier les sujets de pièces qui bouillonnaient dans son cerveau : c'est *Fiesco*, le récit d'une conjuration à Gênes, d'abord refusé, puis joué à Mannheim ; c'est *Cabale et amour*, un drame social dont le succès dépassa si possible celui des Brigands et dans lequel l'auteur souffletait, avec une liberté étonnante pour l'époque, les mœurs dissolues de certains princes allemands et la bassesse de leurs courtisans; ce sont les premières scènes de *Don Carlos*, ce drame colossal — 5471 vers — et plein de beautés, aujourd'hui plus lu que joué en raison de son étendue même

Après quelques revers, Schiller fut appelé à Mannheim en qualité de dramaturge attitré au théâtre de cette ville. Mais sa liberté et sa force productive souffraient de toute contrainte officielle. La noblesse allemande de cette époque, il faut le dire à sa louange, jouissait en général d'une haute culture intellectuelle et artistique ; chacune des petites cours princières en était un centre, et les familles fortunées se faisaient un honneur d'héberger les écrivains et les artistes ayant besoin de tranquillité et de sécurité matérielle pour l'éclosion de leurs œuvres. C'est ainsi que Schiller séjourna longuement, à Leipzig et à Dresde, dans la famille du conseiller Körner, son ami et son admirateur, puis à Weimar dans celle de Mme de Kalb; on sait quelle pleïade d'écrivains et d'artistes cette petite ville réunissait dans ses murs grâce à la générosité et au libéralisme traditionnel de la famille grand-ducale.

Après la publication de Don Carlos en 1787, Schiller s'était voué aux études historiques qui devaient l'amener à écrire ses œuvres dramatiques les plus vivantes et les plus remarquables. En 1788, la publication de l'*Histoire de la chute des Pays-Bas*, le fit connaître comme historien et lui valut l'appel flatteur à la chaire d'histoire à l'Université d'Iéna. Flatteur... relativement: comme professeur extraordinaire, Schiller ne touchait aucun traitement;

de même que Lessing et Herder, il fut toute sa vie en proie aux soucis matériels. A la fin de 1789 et en raison de son mariage avec la longtemps désirée Charlotte de Lengefeld, le nouveau professeur se vit attribuer un traitement de 200 thalers (750 francs); le produit, très maigre alors, de ses œuvres, portait son revenu à 300 thalers, avec lesquels le jeune ménage affronta gaîment le combat de la vie, une vie toute de travail et d'amour; la santé chancelante de l'écrivain fut le seul nuage qui l'assombrit jamais.

En 1793, Schiller abandonna sa chaire, sans toutefois quitter Iéna, pour se vouer entièrement à son activité littéraire. L'étude très approfondie du système philosophique de Kant avait porté à son apogée sa maturité intellectuelle; il passait quatorze heures par jour devant sa table de travail, rédigeant la publication « *die Horen* » qui paraissait chez son ami Cotta de Tubingue, écrivant les travaux historiques, son *Histoire de la guerre de trente ans*, entre autres, qui lui servirent de préparation à son plus bel effort.

C'est en 1794 que se place un fait qui, de simple incident dans la vie de deux hommes, est devenu un événement littéraire de première importance : le début de l'amitié réciproque de Gœthe et de Schiller; c'est sous l'inspiration de cette amitié que ces deux génies ont atteint leur apogée, le premier excitant le second à produire, le second rajeunissant l'enthousiasme du premier et dissipant son scepticisme par une ardente foi. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir paraître à cette époque (1797 à 1799) les trois parties de son œuvre capitale : *Wallenstein*. Cette trilogie, qui n'est d'ailleurs qu'un seul et même drame, présente au plus haut degré, dans ses 7625 magnifiques vers, les qualités qui ont fait de Schiller l'un des plus grands poètes dramatiques de tous les temps : l'art de l'exposition, la clarté de l'intrigue, la vivante animation du récit, et surtout la saisissante dramatisation des faits historiques.

En 1799, Schiller quittait Iéna pour Weimar; il venait d'obtenir du grand-duc une pension qui, quoique minime, lui aiderait à vivre dans cette capitale.

Les cinq dernières années de sa vie sont remplies par une production intense de drames nouveaux qui tous sont des chefs-d'œuvre : *Marie Stuart*, *La Pucelle d'Orléans*, *La fiancée de Messine* et *Guillaume-Tell*. Dès ses débuts littéraires, et sans interruptions, il avait publié, outre ses drames et ses travaux historiques et philosophiques, quelques romans et un nombre considérable de poésies qui, comme lyrique, le placent immédiatement après Gœthe.

Le *Guillaume Tell* fut son chant du cygne. Sa santé, ébranlée

en 1790 par une pneumonie, était restée chancelante. En avril 1805, son état s'aggrava subitement, et le 9 mai au soir, il expirait.

Cet anniversaire est solennel : Schiller a été plus qu'un grand écrivain allemand, il est resté par la portée sociale de ses drames l'un des rares privilégiés dont la pensée laisse dans l'histoire du développement de l'humanité un sillon lumineux et profond. Comme tous les vrais grands esprits, comme La Bruyère, La Fontaine et tant d'autres, il aimait le peuple ; si les excès de la Révolution française l'attristèrent, il en avait salué l'avènement avec une joie sans bornes. Il a su, comme pas un, lire dans le grand livre de l'histoire, et c'est avec l'œil du peuple qu'il l'a considérée, c'est avec sa bouche qu'il en a dit les drames connus ou cachés. Quelle somme de nobles émotions et de saints enseignements les générations du siècle écoulé lui ont due !

Les Allemands d'aujourd'hui, volontiers chauvins, veulent voir dans toutes ses œuvres, et tout spécialement dans le *Guillaume Tell*, une invitation à l'unité allemande ; nous préférons célébrer en lui l'homme supérieur qui a compris que sous tous les climats, les mêmes sentiments agitent ses semblables. Et si, aujourd'hui, les Allemands fêtent le précurseur de leur unité, les Français l'auteur de *Jeanne d'Arc*, les Hollandais et les Espagnols celui de *Don Carlos*, les Anglais celui de *Marie Stuart* et les Suisses celui de *Guillaume Tell*, c'est que Schiller, lui le premier, a compris leurs aspirations à tous, et qu'un vent de fraternité souffle à travers son œuvre.

ERNEST BRIOD.

Le « Guillaume-Tell » de Schiller.

Ainsi que nous l'avons dit, c'est en écrivant *Guillaume-Tell* que Schiller s'est acquis un droit tout particulier à la reconnaissance et à l'admiration des Suisses. Si connue que soit la donnée générale de cette pièce, il nous paraît intéressant d'en faire ressortir certains côtés qui, en Suisse romande, le sont peut-être moins.

Elle renferme trois actions distinctes ; l'une centrale : la lutte des Waldstætten pour la liberté, les deux autres groupées autour de celle-là : l'amour de Berthe et de Rudenz et l'histoire de Guillaume Tell.

Schiller a tiré ses renseignements historiques des écrits d'Egide Tschudy ; les détails géographiques, il les tenait de Gœthe, et ils durent, dans la bouche de l'auteur du *Faust*, être singulièrement impressionnants ; on ne se douterait pas à leur lecture que Schiller n'avait jamais visité la Suisse.

Comment est-il parvenu à tirer d'une donnée si diverse une pièce offrant l'unité désirable ? Par une suite de tableaux animés dont l'énumération fera ressortir le lien.

Premier acte. — 1. Tell sauve le fugitif Baumgarten, meurtrier de Wolfenschiess. — 2. Entretien de Stauffacher et de sa femme ; ils donnent asile à Baumgarten. — 3. Construction du Zwing-Uri.

Deuxième acte. — 1. Entretien de Werner d'Attinghausen et de son neveu Rudenz, partisan de l'Autriche. — 2. Serment du Grütli.

Troisième acte. — 1. Chez Tell, à Bürglen, son départ pour Altorf. — 2. Scène de chasse ; Berthe reproche à Rudenz son mépris du peuple et son manque de patriotisme. — 3. Scène du chapeau à Altorf. Rudenz, dont la conscience s'est réveillée, proteste contre la tyrannie.

Quatrième acte. — 1. Au fort d'un orage, près de l'Axen. Scène d'exposition, dans laquelle Tell fait le récit de son évasion. — 2. Mort de Werner d'Attinghausen. — 3. Scène du chemin creux.

Cinquième acte. — 1. Après l'expulsion des baillis ; démolition du Zwing-Uri. Nouvelle de l'assassinat de l'empereur Albert. — 2. Retour de Tell chez lui. Son entretien avec le duc Jean de Souabe. Le peuple acclame l'arbalétrier.

Il fallait toute la science dramatique de Schiller pour que l'unité d'intérêt ne souffrît pas d'une telle variété dans le lieu, l'action, le temps et la trame ; mais, c'est précisément dans l'art de faire évoluer sur la scène un nombre considérable de personnages sans que la clarté de l'intrigue en soit atténuée que cet écrivain est sans égal. Un lien, très habilement imaginé et soutenu, réunit ces scènes en apparence indépendantes. Voyez aussi la progression constante de l'intérêt : après la première et dramatique scène, l'arrivée de Baumgarten, son poignant récit, son sauvetage au moment même où les valets d'armes accourent pour s'emparer de lui, il semble que l'action ne puisse que languir ; c'est le contraire qui se produit ; elle empoigne et émeut toujours davantage.

De tous les drames de Schiller, le *Guillaume-Tell* est le plus populaire. Ce succès, il le doit d'abord à sa valeur littéraire ; mais il le doit aussi à sa valeur morale. Les caractères y sont d'une grande beauté ; ils s'auréolent d'un idéalisme que nos auteurs actuels trouvent peut-être vieux jeu, mais qui reste d'un puissant effet sur la conscience des foules. A ce propos, un point semble avoir surtout préoccupé l'auteur et lui avoir causé quelque scrupule : l'acte central du drame est un meurtre ; aussi Schiller s'est-il appliqué à montrer Tell, et avec lui le peuple qu'il personnifie, acculé aux dernières extrémités, en état de légitime défense, par conséquent ; dans le même but il fallait rendre Gessler odieux jusqu'au dernier moment ; quand la flèche vengeresse l'atteint, il vient justement de refuser à une pauvre femme la liberté de son mari injustement condamné ; en mettant en présence au dernier acte Tell, le libérateur, avec Jean de Souabe, le vulgaire assassin, que des mobiles personnels seuls ont poussé à tuer, c'est la même justification que Schiller poursuit, au-delà même, semble-t-il, de ce qui était nécessaire.

Le *Guillaume-Tell* a-t-il une valeur historique ? On sait combien nos notions ont changé, depuis Tschudy, sur cette époque où la légende côtoie l'histoire. Et pourtant ces montagnards frustes sont instruits, par la tradition, de leurs origines et de leurs droits. Ils nous racontent des faits que les recherches les plus scrupuleuses ont confirmés : leur origine suédoise, la part qu'ils ont prise aux querelles des Gibelins et des Guelfes.

La valeur sociale de ce drame est moins contestable ; quelle belle leçon d'égalité il a, un siècle durant, fait entendre à des millions de spectateurs !

Mais, c'est sa valeur patriotique qui doit surtout nous le rendre cher. Malgré les belles œuvres qui ont enrichi notre théâtre national depuis dix ans, aucun poète n'a retrouvé les accents de Werner d'Attinghausen mourant, et prévoyant,

dans un délire prophétique, le magnifique avenir de la Confédération ; ou ceux du curé Rösselmann faisant jurer aux trente-trois le serment du Grütli. L'ardent amour du sol suisse, qui s'exhale de toutes les pages du *Guillaume-Tell,* a placé son auteur, tout sujet monarchique qu'il fût, au premier rang de nos poètes nationaux. Que cette conclusion fasse excuser la longue place que l'*Educateur* accorde aujourd'hui à son œuvre ! E. B.

L'ÉDUCATION « NOUVELLE »

(Suite.)

On pourrait croire que la journée entière se passe dans l'oubli de la science et que la vie intellectuelle est peu intense. Il n'en est rien. Si les écoles nouvelles veulent faire des hommes, elles veulent aussi faire des bacheliers. Le baccalauréat étant le terme des études, les écoles nouvelles ont dû, en France à tout le moins, suivre la même voie que les établissements de l'Etat. A Glarisegg, nous avons pu voir que ce même souci existe : on y prépare quelques élèves à l'examen dit de maturité ou à celui d'admission à l'Ecole polytechnique fédérale.

Au point de vue des méthodes suivies, avons-nous réellement affaire ici à une didactique nouvelle ? Beaucoup en doutent et nous sommes du nombre. Les défenseurs même de l'école nouvelle ne croient pas qu'on ait beaucoup innové chez eux dans ce domaine [1]. A la vérité, dans les leçons auxquelles nous avons assisté, soit à Liancourt, soit à Glarisegg, nous n'avons rien trouvé de bien nouveau. Nous avons vu des classes en action, les unes mornes, les autres vivantes ; des élèves, les uns actifs, d'autres distraits et négligents ; des cahiers, les uns bien tenus, d'autres étrangement gribouillés et maculés.

Si pour les élèves qui recherchent le baccalauréat, les fondateurs de l'école nouvelle ont apporté peu de modifications aux programmes universitaires, il n'en est pas de même pour les autres. Cherchant à donner à l'enseignement un caractère plus pratique et tenant à orienter cet enseignement vers la vie contemporaine, les institutions nouvelles veulent faire connaître les écoles du temps présent avant d'apprendre celles des temps passés. Elles commencent en VIme classe par l'étude de deux langues vivantes, l'allemand et l'anglais. Le latin ne commence qu'en IVme classe. Le temps reconquis ainsi sur le latin laisse disponible, jusqu'à la classe de Vme, une moyenne de vingt heures de classes et d'études par semaine, soit environ la moitié du temps des élèves. Ce temps précieux est consacré aux langues vivantes, dont l'étude est faci-

[1] Voir Dr W. Frei, *Landerziehungsheim.* Leipzig, J. Klinghardt, 1902 : « Es handelt sich bei der intellectuellen Bildung nicht um eine neue Methode ».

litée par un séjour plus ou moins prolongé à l'étranger, aux mathématiques et surtout aux sciences physiques et naturelles, trop sacrifiées dans l'enseignement secondaire actuel.

Si la méthode, au reste, ne paraît pas offrir, au premier abord, des aspects très nouveaux, il faut cependant reconnaître qu'elle est dominée par le principe de mettre réellement les élèves en contact direct avec les choses, d'élever les jeunes gens dans l'usage de ce qui leur a été enseigné et avec le désir d'apprendre par eux-mêmes.

A l'école sous verre, toutes fenêtres fermées, elles entendent

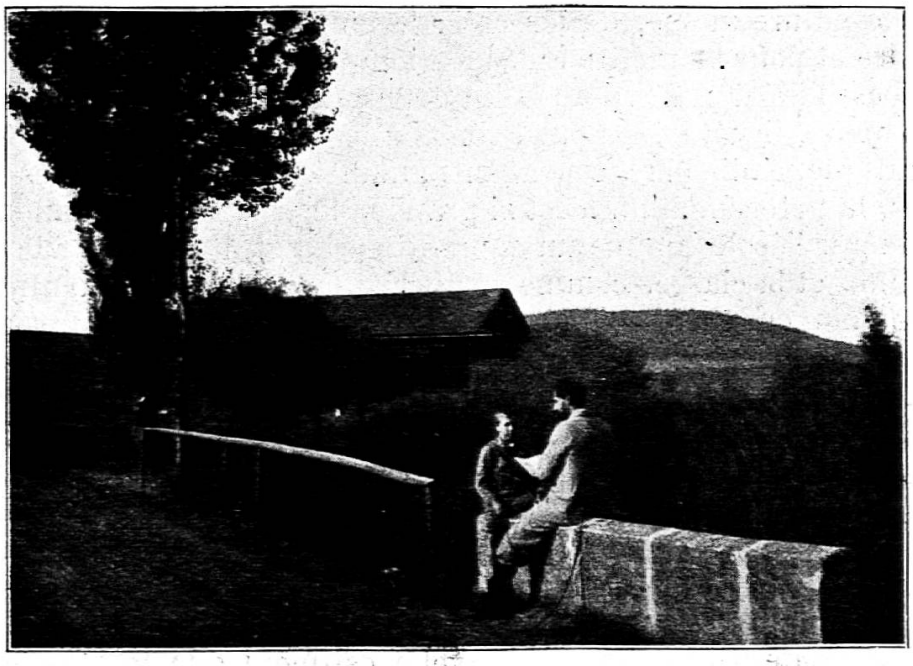

Une leçon particulière.

substituer une école vivante, *de plein air*, sinon en plein air, où tout semble calculé pour développer la force de la volonté, pour tremper le caractère. L'école ancienne, qu'on a justement comparée à un roi indolent, qui voudrait, inerte sur son trône, voir cependant l'univers entier et à qui l'on apporterait des herbiers, des cailloux et des squelettes pour lui figurer le monde, doit être remplacée par une école qui va à la nature et exige que la nature aille à elle. On dirait que l'école actuelle veuille tout savoir, tout enseigner, dans la pose d'un brahmane inconscient et figé : l'agriculture loin des champs et des paysans, la botanique par des tableaux, la géographie par des cartes. Et cette école a la prétention de donner une idée de la vie, mais par l'immobilité et par l'abstraction ! Quelle utopie !

L'école routinière étouffe dans la classe. Elle y compromet la santé corporelle. Elle y étrique et y fausse l'activité de l'esprit. L'école nouvelle veut vivre davantage dehors et moins dedans. Elle estime que la vertu du plein air est très grande. Le plein air tue, en effet, la leçon abstraite, donnée *ex cathedra*, le verbiage, les mots, prestigieux et inutiles, quand ils ne recouvrent pas une idée. Il tue le livre et donne le coup de grâce au cours dicté, si meurtrier aux intelligences. La géographie, l'arithmétique, la géométrie ne sont-elles donc point venues de la nature, de la nécessité que l'homme a reconnu de la maîtriser ou d'en user, du besoin de la comprendre ? Il s'agit donc de retrouver ces sciences et ces arts dans la nature même, de les créer à nouveau pour les bien comprendre et pour se mettre à l'éducation de la réalité.

Tel est l'idéal entrevu au point de vue de la culture intellectuelle. Sans doute, il y a loin, nous avons pu le constater, de la théorie à la pratique. Nulle part, cependant, autant que dans les écoles nouvelles, la préoccupation n'est si grande, le souci si permanent de considérer l'école comme un apprentissage résultant de la vie quotidienne, et la classe, comme un véritable atelier, un chantier où l'enseignement théorique n'intervient qu'en son temps pour réunir, coordonner, classer et même fixer dans la mémoire les faits acquis par l'expérience.

*
* *

Mais c'est surtout dans le domaine de la culture morale, de la formation de la conscience que les écoles nouvelles entendent se distinger de nos collèges officiels. La principale réforme qu'elles veulent apporter dans l'éducation de l'enfant vise, en effet, la formation du caractère.

Les fondateurs de l'école nouvelle estiment que le plus grand facteur de l'éducation morale est encore, quoi qu'on en dise, l'enseignement religieux. La religion étant la base de toute forte éducation, les enfants étudieront et pratiqueront celle de leur famille, sous la direction d'un ministre de leur culte. A l'école de l'Ile de France, comme à celle du Sud-Est et de Glarisegg, les bons effets de l'instruction religieuse sont sensibles. Les catholiques, les orthodoxes grecs et les protestants de toutes nuances y vivent sur un pied de tolérance absolue et de respect mutuel des croyances personnelles et de toutes les convictions sincères.

La thèse de l'individualisme, que nous avons déjà appliquée à l'éducation physique et intellectuelle, sera donc et dans une mesure plus forte encore, également de mise ici. L'individualité de l'enfant doit être absolument respectée. Chacun de nous a sa nature propre. Toute vérité n'est pas susceptible de devenir notre vérité, pas plus

Réunion familiale du soir.

que toute idée n'est susceptible d'entrer dans notre système de connaissances. L'ancienne conception de la vérité était celle d'une vérité impersonnelle, universelle, objective. Fixée une fois pour toutes dans des cadres rigides, elle nous était imposée et nous dominait comme une déesse sur son piédestal. La conception moderne, disent les éducateurs nouveaux, est autre. Elle est celle d'une vérité subjective, personnelle, individuelle. « Votre » vérité n'est pas « ma » vérité. La mienne est celle à qui je vais de toute mon âme et dont mon être peut s'enrichir. Votre vérité est pour vous un principe de vie. Elle peut être pour moi un principe de mort. Telle est la méthode de la culture morale. Elle ne dogmatise pas au nom d'une doctrine cherchant à l'imposer ; elle n'endort pas dans l'âme les facultés de résistance pour l'amener à un état de docilité et de passivité assez semblable à celui du patient entre les mains du médecin.

Nos collèges officiels excellent, sans doute, à former les intelligences. « Nous n'avons pas la même confiance en eux en ce qui concerne la formation du caractère », disent les novateurs. Leur système de discipline morale repose sur la défiance, sur une surveillance de tous les instants, sur le régime d'autorité. Il est incompatible avec l'initiative que réclame l'âpreté des luttes de la vie moderne, avec le rôle de citoyen libre d'une démocratie. L'élève idéal n'est point un être passif, acceptant docilement la volonté du maître et ne suscitant aucune difficulté, et l'éducateur idéal n'est point le maître qui réussit le mieux à briser chez l'enfant tous les ressorts de résistance et, par suite, d'initiative et de volonté ; ce n'est pas celui qui s'entend le mieux à développer en lui l'habitude de l'obéissance résignée et soumise. La discipline est l'apprentissage de la liberté. Or, on ne peut se préparer à la liberté qu'en s'y exerçant. C'est pourquoi l'école nouvelle accorde une grande liberté à l'enfant. Elle le place dans un milieu favorable, lui donne l'impression de la vie réelle et complète, lui offre, en un mot, l'image de la famille qui, seule, permet le développement de la liberté, de la responsabilité et de l'action. A l'internat et à l'externat, les écoles nouvelles opposent la vie de famille à l'école. Or, que trouvons-nous dans la famille ? Il y a d'abord le chef de famille. Il est représenté à l'école nouvelle par le professeur, qui vit avec les enfants, du matin au soir, non pour les surveiller, mais pour les élever. Il est le tuteur intellectuel et moral de l'enfant. En relations suivies, le maître et les élèves apprennent à se connaître. L'enfant se sent personnellement veillé, aimé. Il se livre tout entier et il est alors facile d'avoir une action sur chaque caractère sans contrarier en rien la nature propre, la personnalité de chacun. Dans la

famille, il y a aussi la mère, représentée ici par la femme du professeur. La femme ne saurait, en effet, être exclue d'une œuvre éducative qui entend être complète. Il est inutile d'insister sur les avantages qui résultent de la présence de la mère dans la maison. La présence de la femme à l'école habitue les garçons à avoir plus de tenue, de politesse et de respect. Elle introduit dans l'école des habitudes sociables et sociales, qui l'empêchent de dégénérer en caserne. Elle exerce une action éducatrice incomparable, et elle est vraiment extraordinaire l'idée d'élever l'enfant en dehors de la présence et des soins de la femme. Ernest Lavisse l'explique en disant « que l'absence déplorable des femmes dans le régime de nos collèges est un des plus clairs souvenirs de leur origine monastique ».

Un pique-nique.

Mais il y a plus encore. Pour que l'enfant puisse faire l'apprentissage de l'activité, de la liberté et de la responsabilité, l'école nouvelle substitue la confiance la plus entière au principe de la méfiance, qui est celui de l'enseignement en commun. Quand un enfant sent qu'on a confiance en lui, il essaie de s'en montrer digne. Les pédagogues de l'école nouvelle ne croyent pas à la perte irrémédiable d'une jeune conscience. A des degrés divers, ils admettent tous le dogme de la bonté native de l'homme [1].

[1] *Ein Junge kann verderbt sein, doch nicht verdorben,* dit souvent le Dr Lietz.

L'enfant est foncièrement bon, disent les novateurs après Rousseau. On peut avoir confiance en lui. Il s'agit donc de lui donner des preuves de cette confiance. La première, c'est de le constituer lui-même gardien de la discipline. Il sait quelle est la règle de la maison. Il l'observe volontairement. L'autorité est respectée, aimée. Elle rend l'obéissance facile, puisqu'elle est consentie. Premier point.

L'école nouvelle lui fournit une nouvelle preuve de confiance en plaçant à côté du jeune élève un camarade plus âgé, capitaine, moniteur ou préfet, selon les écoles. Ce rôle de surveillant échoit à un camarade méritant, à un tuteur sérieux et responsable, non pas du travail, car chacun, sur ce point, a sa responsabilité propre, mais du bon ordre général. Cette éducation par le « frère aîné » offre des avantages incontestables.

Qui de nous, en effet, n'a remarqué dans nos classes l'autorité morale qu'exercent les aînés sur les cadets d'un établissement, un jeune homme de dix-huit ans sur un de quinze ans par exemple? Cette autorité est presque illimitée.

« Lorsque nous essayons de « faire la leçon » à un élève, nous, les professeurs à cheveux gris ou blancs, dit Augustin Filon, nous ne sommes ni compris ni écoutés. On dirait que notre voix n'arrive pas à ses oreilles, comme si l'âge était une distance qu'elle ne peut franchir. Nous « l'embêtons » et voilà tout! Mais qu'un camarade, d'intelligence reconnue et de volonté énergique, se prononce dans le même sens, il sera obéi sans discussion. « Fais donc pas ça, c'est dégoûtant ». Ce mot sera plus effectif que tous nos sermons. »

L'institution du « capitaine » dans les écoles nouvelles est fondée sur cette simple constatation. Le capitaine est donc l'intermédiaire entre la direction et les autres élèves. Il est la clef de voûte de la discipline. Une de ses prérogatives particulières est le droit d'intervenir en faveur d'un camarade puni, soit qu'il puisse se porter garant qu'une injustice a été commise dans la punition infligée, ce qui est rare, soit qu'il sollicite l'indulgence ou la levée de la punition en promettant que son influence et celle de ses camarades empêcheront le délinquant de retomber en faute. Le choix des moniteurs est fait par les camarades. Les élèves proposent un ou plusieurs noms au directeur. La conférence des professeurs examine la valeur des candidats, et, s'il y a lieu, rejette un ou plusieurs noms. Les élèves votent ensuite sur les noms acceptés par le conseil des professeurs.

« Cette discipline suppose que chez vous tout se passe en douceur, suivant la bonne règle acceptée et consentie de chacun. Mais tous vos élèves ne sont pas et ne peuvent pas être des anges. N'avez-vous jamais point de trompeurs, de menteurs, de petits

voleurs parfois? N'êtes-vous pas forcé d'intervenir alors, de punir même et de punir sévèrement? Dans ce cas, à quelles punitions avez-vous recours, demandions-nous l'automne dernier à M. le directeur de Glarisegg ». — « Cela dépend des cas ; nous cherchons le plus possible à punir l'enfant par où il a péché », fut la réponse. Il n'y a rien là de bien nouveau non plus. Rousseau déjà et beaucoup d'autres après lui ont pratiqué le système dit des réactions naturelles, c'est-à-dire qu'ils ont considéré la punition comme la conséquence naturelle de la faute commise Chaque fois qu'on le peut, la sanction sera toujours une vraie réparation. C'est ainsi que des petites fautes, comme la distraction, l'inexactitude, le manque d'ordre et de soins doivent trouver comme correctif une forme d'exercice physique. Le temps perdu aux heures d'étude doit être compensé aux heures de récréation. C'est une simple réparation. A Liancourt, nous avons assisté pendant une matinée à quatre leçons, au cours desquelles une quinzaine d'élèves avaient été notés pour distraction, babil, devoirs non préparés, désordre, etc., etc. Après le déjeuner, entre une heure et une heure et demie, au grand soleil, ces étourdis ont dû exécuter un certain nombre d'exercices de gymnastique, avec ou sans haltères, pendant dix, vingt ou trente minutes, suivant la gravité du cas. La punition était donc bien ici la conséquence naturelle de la faute.

Quant aux fautes plus graves : tromperie, mensonge, vol, elles échappent aux punitions fixées par la règle scolaire. C'est la sympathie et le tact qui permettent de ramener l'enfant coupable au bon chemin. Au reste, les directeurs affirment que l'école se sépare de ceux dont on ne peut espérer l'amélioration. Mais, là encore, la confiance témoignée à l'élève coupable peut opérer parfois de véritables miracles et être le seul moyen de révéler à l'enfant qu'il vaut quelque chose. On cite, entre mille, l'exemple suivant. Un garçon de Glarisegg se faisait remarquer par son retard incorrigible. Ni les observations, ni le cadeau d'une montre toute neuve ne lui donnèrent la notion du temps et de la ponctualité. Le directeur eut l'idée de confier à cet éternel distrait, pendant huit jours, la surveillance, la vie matérielle de la maison tout entière. Lui, l'insouciant par excellence, serait le capitaine chargé d'appeler par la cloche les camarades aux différentes occupations du jour. L'effet attendu fut soudain. Du lever au coucher, la vie de l'école fut régulière. Sur sa demande, l'enfant continua ses fonctions et, quand il rentra dans le rang, son irrégularité n'était plus qu'un joyeux souvenir. Une autre fois, un cleptomane a été corrigé par ce même moyen : conscience de sa valeur qui donne le respect de soi-même. On lui confia sans l'avertir des sommes considérables, des objets

de grand prix. Ainsi, on réveilla violemment en lui la conscience impérieuse de sa valeur.

*
* *

Tels sont, présentés bien en raccourci, les principes fondamentaux par lesquels les écoles nouvelles s'efforcent de faire des débrouillés et des débrouillards, des hommes d'action, doués de ces qualités indispensables à la vie moderne : le caractère, la volonté, la ténacité. *(A suivre.)*

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS BERNOIS *(Suite.)*

On passe ensuite au rapport de M. Poupon, instituteur à l'école primaire supérieure de Courrendlin sur les augmentations de traitement du corps enseignant pour années de service. *L'Educateur* a déjà eu l'occasion de signaler l'étude remarquable de M. Poupon sur cette question. Nous n'y reviendrons pas, car le travail présenté a eu l'assentiment général, Voici les conclusions adoptées :

1. Les membres du corps enseignant bernois ont droit à une situation pécuniaire plus favorable que celle d'autres professions (employés fédéraux ou même artisans).

2. Ils déclarent que la majeure partie d'entre eux ne peuvent supporter qu'avec peine les sacrifices que leur impose la caisse d'assurance.

3. Il est donc urgent de travailler dès maintenant à un relèvement général des traitements et de réaliser, dans un avenir aussi prochain que possible, le mode de payement intégral par l'Etat.

4. Ce mode de payement ne pouvant être demandé immédiatement par voie législative, il faut, en attendant, faire appel aux communes et leur recommander l'institution des augmentations pour années de service.

5. Les subventions d'âge ne seront préconisées que là où le traitement initial est de fr. 1000 au moins ; au-dessous de ce chiffre, une augmentation ordinaire est préférable.

6. Avant de songer à introduire les subventions d'âge, il serait équitable d'équilibrer, d'une part, les traitements des instituteurs, d'autre part, ceux des institutrices d'une même localité.

7. Ces subventions seront basées sur une échelle d'âge uniforme pour toutes les localités du canton.

8. On tiendra compte, pour la moitié au moins, des années passées au service d'autres communes.

9. Les subventions d'âge seront les mêmes pour instituteurs et institutrices.

10. Moyens à mettre en œuvre pour atteindre le but :

a) Emploi d'une part de la subvention fédérale ;

b) Circulaire aux autorités scolaires et municipales par les soins du comité central du Lehrerverein pour leur recommander cette institution ; on y joindra un état des communes l'ayant déjà introduite.

c) Appui de MM. les inspecteurs auprès des commissions d'école.

d) Faire ressortir par la presse les avantages pédagogiques obtenus là où il y a des subventions d'âge.

e) Propagande des instituteurs dans les sociétés dont ils font partie.

f) Publication dans une liste noire ou éventuellement boycottage de tous le postes vacants mis au concours avec des traitements dérisoires dans des communes dont les finances sont satisfaisantes.

11. On agira de même pour faire améliorer le traitement des maîtres et maîtresses secondaires.

On décide ensuite d'accorder un secours de trois cents francs à un instituteur victime d'un incendie.

Le programme d'activité pour 1905 comprendra le payement des instituteurs par l'Etat, la création d'un poste de secrétaire permanent, la transformation du bulletin de l'association en organe de parti du corps enseignant, la suppression de la publication des résultats des examens de recrues.

La section de Nidau demandant que l'association retire son appui aux orphelins d'instituteurs se vouant à la carrière de l'enseignement, le comité central, par l'organe de M. Heimann, professeur au Gymnase de Bienne, propose de repousser cette proposition, ce qui est adopté à une très grande majorité. Les collègues de Nidau faisaient valoir l'argument qu'il n'appartient pas au corps enseignant de se faire concurrence à lui-même en facilitant à l'Etat sa tâche de former des instituteurs.

La revision des statuts de la caisse d'assurance, en particulier de l'art. 39, fait l'objet d'une séance familière qui suit le dîner. Nous pensons avec M. Mürset que cette question devra être discutée dans l'assemblée des délégués de la caisse d'assurance.

H. Gobat.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS.— **Ecole normale de Delémont.** Sur 57 filles qui se sont présentées aux examens d'admission, 26 seulement ont été acceptées. C'est le nombre maximum d'élèves que peut recevoir l'établissement actuel. Les résultats des examens ont été très satisfaisants, aussi un grand nombre de candidates qui avaient très honorablement subi les épreuves ont-elles dû être renvoyées faute de place. Il y a lieu d'espérer que, dans deux ou trois ans, la réorganisation de l'Ecole normale de Delémont sera un fait accompli, ainsi que l'a dit aux derniers examens du brevet, M. le Dr Gobat, directeur de l'instruction publique. L'établissement pourra alors recevoir chaque année une nouvelle série d'une douzaine d'élèves.

⁂ **Cours de gymnastique à Corgémont.** — Le comité du synode d'Erguel a organisé à Corgémont, sous la direction de M. Tschoumy, instituteur dans cette localité, un cours de gymnastique pour répéter les exercices obligatoires du programme de 1905-1906. M. l'inspecteur Gylam a vivement félicité le synode de son initiative. Il est à espérer que dans les autres districts on imitera l'exemple donné le 17 avril par le corps enseignant du Vallon.

H. Gobat.

VAUD. — **Nomination du futur comité de la Société pédagogique vaudoise.** — Le mode de nomination du comité de la Société pédagogique vaudoise a toujours donné lieu à des réclamations, les différents moyens employés jusqu'à ce jour n'ayant jamais eu le don de satisfaire tout le monde.

Autrefois, le comité sortant de charge présentait à l'assemblée des délégués, le

jour même du congrès, une liste de six candidats. Cette liste était ensuite imprimée et distribuée aux membres de la Société lors de la votation. Les trois candidats ayant obtenu le plus de suffrages formaient le nouveau comité; les trois autres étaient les suppléants.

Cette manière de procéder avait l'avantage d'être très pratique en ce qui concerne les opérations du bureau chargé du dépouillement des bulletins. En outre, les élus obtenaient un nombre de voix fort respectable et toujours la majorité absolue des suffrages.

Malheureusement, des mécontentements éclatèrent. On reprochait au comité sortant de charge de choisir en quelque sorte lui-même ses remplaçants; le temps manquait aux délégués — réunis peu d'instants avant l'ouverture du congrès — pour discuter sérieusement la liste proposée; il était toujours difficile de la faire modifier au dernier moment, etc. Bref, on résolut de chercher si possible quelque chose de mieux.

A Morges, en 1902, il fut décidé que chaque membre de la Société aurait le droit de présenter, par écrit, une ou plusieurs personnes.

Une liste d'une quinzaine de noms fut ainsi établie, puis imprimée et distribuée aux électeurs qui devaient naturellement biffer les deux tiers des noms.

Cette fois encore, il y eut des mécontents. Les *élus* n'avaient obtenu qu'un nombre minime de voix; certains districts avaient été laissés de côté; pour d'autres, deux noms étaient en présence, etc.

***

A Moudon, on inaugurera un troisième mode de nomination. Le 4 mai déjà, lors des conférences officielles, chaque district présentera au moins un candidat. La liste ainsi formée sera affichée et distribuée le 2 juin, puis chaque électeur recevra, sur présentation de sa carte de membre de la S. P. V., un bulletin blanc sur lequel il écrira cinq noms à sa convenance. Un contrôle, analogue à celui qui se pratique lors des élections communales ou cantonales, sera exercé.

***

Ce système prévaudra-t-il sur les précédents? Donnera-t-il satisfaction à chacun? Nous n'osons l'affirmer, tout en le souhaitant néanmoins vivement.

Quoi qu'il en soit, il est l'expression du désir manifesté par les délégués dans l'assemblée du 25 février dernier. F. Meyer.

*** **Ecole normale.** — Dimanche dernier, on a rendu les derniers devoirs à M. Ch. Pilet-Haller, maître de violon à l'Ecole normale et directeur du Frohsinn, mort à l'âge de 48 ans, après une longue maladie vaillamment supportée. Bon maître, bon violoniste, musicien de mérite, formé aux fortes écoles, M. Pilet termine trop tôt une laborieuse carrière. C'est une perte cruelle pour sa nombreuse famille. Ses anciens élèves la ressentiront également, car, pendant plus d'un quart de siècle, il a appris à manier le violon, ce précieux auxiliaire du maître, à plus de huit cents instituteurs. L'Ecole normale gardera à ce musicien distingué un souvenir ému et reconnaissant. Sur la tombe, à Montoie, M. Guex, directeur, a adressé le suprême adieu au collègue disparu.

Erratum. Page 247 de l'*Educateur*, lire Madame *Tièche-Bailat* et non *Fièche*.

L'abondance des matières et la nature des articles nous obligent, à notre vif regret, de renvoyer au prochain n° la « partie pratique » du journal.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PLACES AU CONCOURS

MM. les régents et Mmes les régentes sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

RÉGENTS. — Chamblon : Fr. 1600 et autres avantages légaux ; 12 mai. — **Gressy :** Fr. 1600 et autres avantages légaux ; 12 mai. — **Puidoux :** Fr. 1600, logement, jardin, fr. 30 d'indemnité de plantage, 4 stères bois et 50 fagots, à charge de chauffer la salle d'école ; 12 mai. — **Rovray :** Fr. 1600 et autres avantages légaux ; 12 mai. — **Valleyres-sous-Montagny :** Fr. 1600 et autres avantages légaux ; 12 mai. — **Denezy :** Fr. 1600, logement, jardin et 6 stères bois de sapin, à charge de chauffer la salle d'école ; 16 mai.

RÉGENTES. — Yverdon : Fr. 1300 à 1800, suivant années de services, pour toutes choses ; 12 mai. — **Bassins :** (2me école mixte) fr. 1000 par an, logement, fr. 20 pour indemnité de jardin, 8 stères bois et 100 fascines, à charge de chauffer la salle d'école ; 16 mai. — **Morrens :** (classe semi-enfantine, régente pourvue d'un brevet frœbelien ou d'un brevet primaire) fr. 700 et autres avantages légaux ; 16 mai. — **Orbe :** Fr. 1000 à 1100, suivant les années de services, plus fr. 150 d'indemnité de logement et de jardin, et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 16 mai.

Ecole secondaire de St-Imier

Ensuite de démission, un poste de maître d'allemand, français et latin est à repourvoir à cette école. Traitement fr. 3200-3800. Entrée en fonctions le 1er septembre 1905. — S'annoncer jusqu'au 25 mai chez le Président de la Commission, M. le Dr E. Cuttat à St-Imier.

Cours d'écriture ronde et gothique

avec direction, par F. Bollinger. Edition française, prix 1 fr. Aux écoles, grand rabais. S'adresser à **Bollinger-Frey,** Bâle.

La Fabrique suisse d'Appareils de Gymnastique

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour

la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustre, s'adresser au représentant général,

H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

Mce BOREL & Cie - NEUCHÂTEL
SUISSE

DESSIN GRAVURE
·CARTES GÉOGRAPHIQUES·
CARTES HISTORIQUES-STATISTIQUES ET MURALES
PLANS DE VILLES · PANORAMAS · DIAGRAMMES
POUR TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE.
TABLEAUX STATISTIQUES ET CARTES MURALES
POUR COURS ET CONFÉRENCES.
·CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE·

EPARGNE SCOLAIRE

La **Caisse mutuelle pour l'Épargne**, 56, rue du Stand, **Genève**, fournir gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire.**

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10, **LAUSANNE** — Rue de Flandres, 7, **NEUCHATEL**

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

Les

MACHINES A COUDRE

SINGER

qui ont déjà obtenu à Paris 1900, le

GRAND PRIX

viennent de remporter

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

A

l'Exposition universelle de St-Louis (Amérique)

où

LE GRAND JURY INTERNATIONAL

leur a décerné

SEPT GRANDS PRIX

POUR
- Le plus grand **progrès** réalisé ;
- Les **perfectionnements** les plus récents ;
- **Marche la plus douce ;**
- Travaux de broderies, dentelles, garnitures ;
- Machines de famille reconnues les **meilleures du Monde entier,** etc.

Ce succès immense et sans précédent
prouve sans contestation possible la **supériorité** *des machines à coudre*
SINGER

Paiements faciles par termes — Escompte au comptant

S'adresser exclusivement : **COMPAGNIE SINGER**

Direction pour la Suisse

13, rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

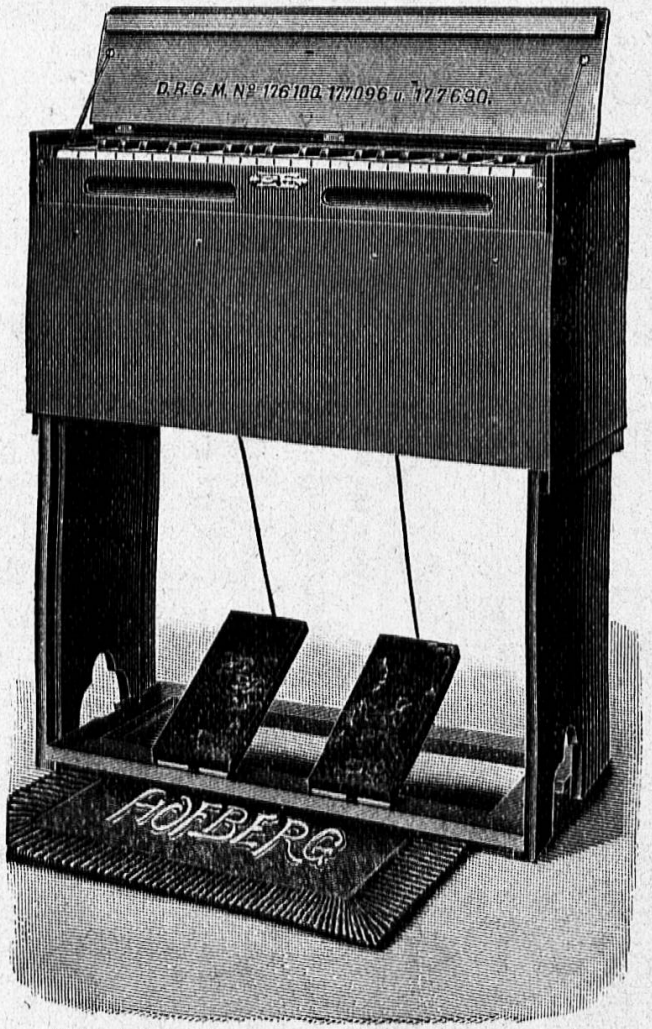

Plié et fermé, cet Harmonium représente une malle portée au moyen d'une poignée en cuir placée derrière l'instrument. Poids 13 kg.

L'Orphéoniste

Nouvel Harmonium portatif

Nous pouvons enfin offrir à notre clientèle l'instrument si souvent demandé : un **harmonium transportable,** de dimensions restreintes, et conservant malgré tout son caractère. **L'Orphéoniste,** quoique d'un prix bien modeste joint encore à ces qualités celles d'être solide et de posséder un son des plus agréables, noble et doux, et cependant puissant.

Il est d'une utilité incontestable par exemple pour le Missionnaire, l'Evangéliste et devient indispensable aux Sociétés Chorales, ainsi qu'aux petits Orchestres. C'est aussi l'ami du Débutant.

Dimensions :

Ouvert : hauteur 77cm, longueur 64cm, larg. 30cm. — Fermé : 34 × 64 × 30cm.

L'ORPHEONISTE a 1 jeu 8', 3 1/2 octaves mi-la, 42 touches, et ne coûte que **Fr. 98.—**

FŒTISCH FRÈRES

Facteurs de Pianos et Harmoniums à LAUSANNE

Succursale à VEVEY

Lausanne. — Imp. Ch. Viret-Genton.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLIme ANNÉE — No 19. LAUSANNE — 13 mai 1905.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **F. Meyer**, St-Prex (intérim).

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur à l'Université.

NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

VALAIS : **A. Michaud**, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baatard,** Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Petit-Lancy.
Grosgurin, L., prof., Genève.
Pesson, Ch., inst., Céligny.

Jura Bernois.

MM. **Gylam,** A., inspecteur, Corgémont.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Baumgartner, A., inst., Bienne.
Chatelain, G., inspect., Porrentruy.
Mœckli, Th., inst., Neuveville.
Sautebin, instituteur, Saicourt.
Cerf, Alph., maître sec., Saignelégier.

Neuchâtel.

MM. **Rosselet,** Fritz, inst., Bevaix.
Latour, L., inspect., Corcelles.
Hoffmann, F., inst., Neuchâtel.
Brandt, W., inst., Neuchatel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Barbier, C.-A., inst., Chaux-de-Fonds.

Valais.

MM. **Blanchut,** F., inst., Collonges.
Michaud, Alp., inst., Bagnes.

Vaud.

MM. **Meyer,** F., inst., St-Prex.
Rochat, P., prof., Yverdon.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Dériaz, J., inst., Baulmes.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Magnenat, J., inst., Oron.
Guidoux, E., inst., Pailly.
Guignard, H., inst., Veytaux.
Faillettaz, C. inst., Arzier.
Briod, E., inst., Lausanne.
Visinand, E., inst., La Rippe.
Martin, H., inst., Chailly s/Lausanne

Tessin.

M. **Nizzola,** prof., Lugano.

Suisse allemande.

M. **Fritschi,** Fr., Neumünster-Zurich.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande

MM. **Dr Vincent,** Conseiller d'Etat, président honoraire, Genève.
Rosier, W., prof., président, Petit-Lancy.
Lagotala, F., rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.
MM. **Charvoz,** A., inst., secrétaire, Chêne-Bougeries
Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.
Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

La Genevoise

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : **Assurances au décès, — assurances mixtes, — assurances combinées, — assurances pour dotation d'enfants.**

Conditions libérales. — Polices gratuites.

RENTES VIAGÈRES

aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. Edouard Pilet, 4, pl. Riponne à **Lausanne**; P. Pilet, agent général, 6, rue de Lausanne, à Vevey, et Gustave Ducret, agent principal, 25, rue de Lausanne, à Vevey ; Ulysse Rapin, agents généraux, à Payerne, aux agents de la Compagnie à Aigle, Aubonne, Avenches, Baulmes, Begnins, Bex, Bière, Coppet, Cossonay, Cully, Grandson, L'Auberson, Le Sépey, Montreux, Morges. Moudon, Nyon, Oron, Rolle, Yverdon ; à M. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève ou au siège social, 10, rue de Hollande, à Genève. H985ex

Siège social : rue de Hollande, 10, Genève

Payot & Cie, Editeurs, Lausanne

Vient de paraître :

HISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA SUISSE

par

W. ROSIER, professeur

Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des cantons de **Vaud, Neuchâtel** et **Genève.**

Petit in-4 de **200** pages, illustré de **273** gravures et cartes, plus **8** cartes en couleur. Cart. **fr. 3.—.**

Pour apprendre la langue française, une **jeune fille cherche une famille honorable** dans laquelle sa mère pourrait aussi être reçue. Elle préférerait une maison où elle pourrait apprendre la campagne.

S'adresser à la *Gérance de l'Educateur* qui renseignera.

LIVRES DE CLASSE

adoptés par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève.

VICTOR PASCHE, ÉDITEUR

Cité, 20, Genève

LESCAZE, A. **Premières leçons intuitives d'allemand,** troisième édition. 75 c.

Manuel pratique de langue allemande, 1re partie, 5me édition. (Médaille d'argent à l'Exposition de Genève 1896). 1 fr. 50

Manuel pratique de langue allemande, 2me partie, troisième édition. 3 fr.

Lehrbuch, 1re partie. 1 fr. 40

CORBAZ, A. **Exercices et problèmes d'arithmétique.**

1re série (élèves de 7 à 9 ans). 70 c.

» livre du maître. 1 fr.

2me série (élèves de 9 à 11 ans). 90 c.

» livre du maître. 1 fr. 40

3 me série (élèves de 11 à 13 ans). 1 fr. 20

» livre du maître. 1 fr. 80

Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs. 1 fr. 50

Solutionnaire de géométrie. 50 c.

DUCHOSAL, M. **Notions élémentaires d'instruction civique.** 60 c.

PITTARD, Eug., prof. **Premiers éléments d'histoire naturelle,** 2me édition. 2 fr. 75

CHARREY, A. **Livre de lecture.** 1 fr. 80

ROULLIER-LEUBA, prof. **Nouveau traité complet de sténographie française Aimé Paris.** (Ouvrage officiel de l'Union sténographique suisse Aimé-Paris). Cartonné 3 fr. Broché 2 fr. 50

PLUD'HUN, W. **Parlons français.** 13me mille. 1 fr.

Livres universitaires. (Envoi franco du catalogue).

Fabrication de Cahiers d'école

EN BONNES QUALITÉS

Maison de gros pour fournitures scolaires

Prix courant à disposition ❀ Prix très avantageux

Fournisseurs de nombreuses commissions scolaires

Se recommandent

LES FILS de J. KUPFERSCHMID, Bienne

Maison fondée en 1884

Mce BOREL & Cie - NEUCHÂTEL
·SUISSE·

DESSIN GRAVURE

·CARTES GÉOGRAPHIQUES·
CARTES HISTORIQUES·STATISTIQUES ET MURALES
PLANS DE VILLES · PANORAMAS · DIAGRAMMES
POUR TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE.
TABLEAUX STATISTIQUES ET CARTES MURALES
POUR COURS ET CONFÉRENCES.
·CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE·

P. BAILLOD & Cie

GROS *NOUVEAU MAGASIN* **DÉTAIL**

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRERIE

CHAUX-DE-FONDS
Léopold Robert 58.

LAUSANNE
Place Centrale

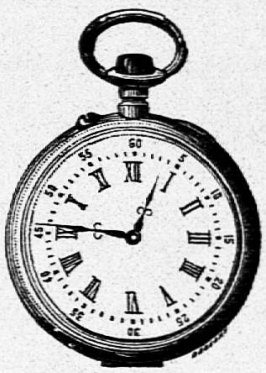

Grand choix, toujours environ
1000 montres en magasin.

Chronomètres
Répétitions

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.
Montre unioniste, croix-bleue.
Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.